Bulletin Municipal

Hiver 2024

Viala du Jarn

vialadutarn.fr







Ont contribué à cette publication :

- Pour les textes :
 - o Martine WILLAUME, Bernadette SALVAT, Jean Claude GINESTE, Gérard DESCOTTE.
 - O Associations : La bibliothèque, Le FEP, Le Dépanneur, Les petits pêcheurs Muse et Raspes, L'ASES, Pétanque, Les 7 Clôchers, Chasse
- **Pour les photos**: Laurent SADOCK, Christian THIERS, Bernadette SALVAT, Sylviane CALMELS, Fabienne CASTELBOU, Les Associations.
- Comité de lecture : Marie-Hélène LE MERRE, Nadine MALAVAL, Sylviane CALMELS, Anne-Marie CLUZEL, Maxime CONSTANS

Le mot du Maire



A l'aube de cette nouvelle année, 4 ans se sont déjà écoulés depuis le début de la mandature, il me semble utile de rappeler quelle a été l'ambition de l'équipe municipale, en termes de réalisations qui œuvrent au maintien de notre qualité de vie au quotidien et préparent l'avenir de notre commune.

Nous avons voulu répondre à 3 défis, économique, social et attractivité, qui sont intimement mêlés. Pour mémoire je citerais les opérations qui nous paraissent essentielles et qui illustrent ces défis :

- La rénovation énergétique et l'embellissement de 2 logements propriétés de la commune, avec pour objectif une réduction notoire de la facture énergétique pour les familles locataires.
- ➤ La contribution à la pérennisation du dernier commerce multiservices par la mise à disposition à l'association « Le Dépanneur » d'un local idéalement rénové situé au centre du bourg principal.
- La création d'un local dédié aux permanences France Service, point d'entrée Infos Senior, Rénov'Occitanie...et très prochainement à de l'initiation à la prise en main d'un ordinateur, messagerie, internet...pour répondre à l'objectif d'apporter progressivement les services au plus près de la population.
- Les aménagements du GR 736, station de charge vélo électrique, toilettes publiques au Minier, aire de repos et de pique à Pinet, destinés à renforcer l'attractivité du GR.
- L'achat du foncier qui permettra ultérieurement l'extension du lotissement La Coste et l'aménagement de la maison des associations, ainsi que l'acquisition de la maison Taurines dans la perspective de l'agrandissement et de la rénovation des locaux de la Mairie, accueil, bureaux.
- L'extension du réseau d'assainissement collectif de Coudols avec la création de la station d'épuration afin de supprimer les rejets directs au ruisseau.
- La sécurisation de la ressource en eau par la création de 3 interconnexions avec le réseau de distribution d'eau potable du Ségala, pour les unités de distribution de Coudols, Malaval, Viala du Tarn
- La contribution à la reconstruction de la caserne des pompiers de Saint Rome de Tarn.
- La mise en place de la cantine à 1 euros et du portage de repas à domicile, la réactivation du centre aéré de Saint Rome de Tarn dans une démarche de mutualisation intercommunale des moyens.

Aussi avec la même ambition pour les 2 années à venir l'équipe municipale s'engage sur :

- La réhabilitation de l'auberge communale qui est un espace de vie et de convivialité et qui doit retrouver sa fonction hébergement, mais qui nécessite un gros investissement, un passage obligé pour maintenir le lien social et une dynamique dans la commune.
- La poursuite de l'opération rénovation énergétique des logements en fonction de leur disponibilité.
- L'installation d'une borne de recharge pour 2 véhicules électriques en simultané.
- La sécurisation routière de la traversée du bourg.
- Le transfert de compétences eau assainissement des communes vers les communautés de communes au 1 er janvier 2026, avec une adhésion anticipée au Syndicat des eaux du Ségala fin 2025.

Bien entendu d'autres actions plus légères mais tout aussi importantes pour votre quotidien sont conduites et continueront à l'être, déploiement de l'adressage, extinction partielle de l'éclairage public, travaux de rénovation des locaux de l'école, mise en place progressive de columbariums dans les 7 cimetières de la commune, entretien des chemins...

La réalisation de tels programmes, passés et à venir, passe obligatoirement par les aides financières accordées par l'Etat, le Département, la Région, la Communauté de Communes. Leurs aides sont vitales, qu'ils en soient remerciés.

Enfin 2024 sera une année clé en matière de recensement de la population de notre commune. Et vous savez tous que le critère nombre d'habitants est décisif en matière de calculs du montant des dotations de fonctionnement que nous recevons de l'Etat. Attachons nous donc à réaliser ce recensement avec la plus grande rigueur.

En cette période de partage et de convivialité, avec l'ensemble des conseillers municipaux et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2024.

Gérard DESCOTTE

1 - Etat – civil – 2ème semestre 2023

Dont la mairie a été concernée ou informée.

<u>Toute omission ou erreur sur l'état civil des personnes seraient involontaires de notre part avec nos excuses.</u>

NAISSANCES

- Andréa BARTHEZ le 3 octobre 2023 à Millau, fille de Cyril BARTHEZ et de Charlotte BOISSONNADE domiciliés 83 rue de Jardins Valencas
- Albane, Jade LÉVÊQUE le 29 octobre 2023 à Saint-Affrique, fille de Thibaut LÉVÊQUE et de Manon CARRAT domiciliés 393 chemin du Mazet

Longue et Heureuse vie aux nouveaux nées et Félicitations aux parents!

MARIAGE

O **VERDIER Benjamin et LORMAND Ludivine** le 2 septembre 2023, domiciliés 64 impasse des Hirondelles le bourg

Félicitations et Vœux de bonheur à eux !

DECES

- FOURNIER Maurice le 22 janvier 2023 à Saint-Rome de Tarn, époux de CARRAT Yvonne
- **ARGELIES Renée** le 18 février 2023 à Saint-Rome de Tarn, célibataire
- DRIOTON Claude le 18 février 2023 à Saint-Sernin -sur-Rance, veuf de MAGNIER Christiane
- JAUBERT Marie-Louise le 11 décembre 2023 à Salles-Curan, épouse de POLLET Guy
- **DELMAS Josette** le 1^{er} mars 2023 à Pradines (48), veuve de TEYSSIER Kléber
- JULIEN Ginette le 11 mars 2023 à Saint-Rome de Tarn, épouse de MONTES Denis
- **CONSTANS Maurice** le 25 mars 2023 à Millau, célibataire
- BONNEVIALE Anne-Marie le 28 mars 2023 à Saint-Rome de Tarn, veuve de GINESTY Jean-Pierre
- SALVAT Marguerite le 2 mai 2023 à Saint-Affrique, épouse de AZAM Fernand
- MALGOIRE Hervé le 6 mai 2023 à Alès (30), époux de MOURGUES Odile
- **DUFOUR Gérard** le 8 mai 2023 à Moulins (03), veuf de Aline MAZET
- **CLUZEL Noëla** le 25 mai 2023 à Saint-Affrique, célibataire
- THOMAS Patrice le 26 mai 2023 à Millau, époux de DELMAS Marie-Françoise
- FABRE Marie (Louise) le 16 juin 2023 à Millau, veuve de BERTHOMIEU Basile
- ESCOUTE Josette le 20 juin 2023 à Le Monastère, épouse de SALGUES Jean
- CAPELLE Yvonne le 27 juin 2023 à Millau, veuve de TRUEL André
- GALZIN Francis le 28 juin 2023 à Saint-Palais-Sur-Mer (17), époux de GIRAUDON Joséphine
- **FOURNIER Alice** le 6 février 1933 à Saint-Affrique, veuve de PALIES René
- FABRE Paulette le 3 août 2023 à Rodez, veuve de CONSTANS Georges
- **BRU Gérard** le 3 septembre 2023 à Montpellier (34), époux de GIMAT France
- CARTAILLAC Josette le 13 septembre 2023 à Millau, veuve de MONTJAUX Louis
- SOULIÉ Henriette le 16 septembre 2023 à Caen (14), épouse de FERAY Pierre
- FABRE Marie-Thérèse le 24 septembre 2023 à Saint-Affrique, célibataire
- GALTIER Raymonde le 25 septembre 2023 à Olemps, veuve de FERNANDEZ Jean Pierre
- JUÉRY Jean le 8 octobre 2023 à Saint-Affrique, époux de GRÉGOIRE Gilberte
- CALMELS Jean Bernard le 8 novembre 2023, époux de TOURNIER Geneviève
- BOUDES Jeannine le 2 décembre 2023 à Saint-Affrique, épouse de DEJEAN Jean Marie
- FABRE Paul le 12 décembre 2023 à Pont de Salars, célibataire
- APARICIO Barbara le 10 novembre 2013 à Saint-Affrique, épouse de CAPELLE Michel
- GALZIN Blanche le 25 décembre 203 à Millau, épouse de MARTIN Claude
- JULIEN Lucienne le 26 décembre 2023 à Millau, veuve de MONTJAUX Adrien Marcel
- GALZIN Francette le 29 décembre 2023 à Saint-Rome de Tarn, épouse de BERGONIER André

Sincères condoléances aux familles dans la peine.

2 - Informations pratiques

Site internet municipal: vialadutarn.fr

Carte grise, carte d'identité, passeport : informations détaillées pour l'obtention de ces documents sur notre site.

Pour l'obtention d'une CI ou d'un passeport ;

- mairies habilitées à délivrer ces documents, St Affrique, Millau, Salles Curan, Réquista
- les formulaires sont disponibles en notre mairie.



Pour l'obtention d'une carte grise la démarche est la suivante :

- En ligne à l'adresse : https://immatriculation.ants.gouv.fr
- Auprès d'un garagiste agréé.

Horaires de la mairie :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h00, le mardi AM sur rendez-vous de préférence
- Tel: 05 65 62 52 37
- E-mail: mairieaccueil@orange.fr

Horaires de l'agence postale :

- Mardi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30, samedi de 8h50 à 12h10,
- Tel: 05 65 62 06 42

Bibliothèque municipale gratuite :

• Ouverture mardi, mercredi 15h30 à 18h30, samedi 10h30 à 12h30

Assistante sociale:

• Permanence en mairie ; prendre RDV au 05 65 60 95 55

Notaire:

• Permanence en mairie : prendre RDV au 05 65 46 33 01

Services aux personnes au Viala du Tarn

- Maison France Service **et Point Info Senior** : prendre RDV par téléphone au 07 86 15 38 63 ou par E-mail : <u>franceservicesmuseraspestarn@orange.fr</u>
- Rénov'OCCITANIE
- Jours et horaires des permanences.



PERMANENCES AU VIALA DU TARN LE MERCREDI DE 9H00 A 12H00

Les 3, 17 et 31	
Les 14 et 28	
Les 13 et 27	
Les 10 et 24	
Le 22	
Les 5 et 19	

Permanences à Saint-Rome-de-Tarn :

- Mardi de 14H00 à 17H00
- Vendredi de 8H30 à 11H30



DATE

12 SEPTEMBRE 2023

28 SEPTEMBRE 2023

26 OCTOBRE 2023

23 NOVEMBRE 2023

12 DECEMBRE 2023

25 JANVIER 2024

22 FEVRIER 2024

12 MARS 2024

28 MARS 2024

25 AVRIL 2024

23 MAI 2024

11 JUIN 2024

27 JUIN 2024

25 JUILLET 2024

22 AOUT 2024

Prise de rendez-vous par :

- > Téléphone au 07.86.15.38.63
- > Mail : france.service@cc-museraspes.fr











Mairie

Mairie

Mairie

Pour en savoir plus :

info.energie@parc-grands-causses.fr 05 65 61 43 51 https://renovoccitanie.laregion.fr

BROQUIES

AYSSENES

CASTELNAU-PEGAYROLS

Transport à la demande :

- Vers Millau le vendredi et Saint Affrique le samedi départ 9h30, retour 12h00
- Contact : réservation au 0 805 608 100, service et appel gratuits
- Possibilité également d'utiliser le car du ramassage scolaire pour Saint-Affrique (départ 6h55/ retour 18h30)

Permanences OC'TEHA:

La permanence habitat 1 fois par mois à St Rome de Tarn réalisée par Oc'Thea est supprimée en 2024. Les habitants pourront toujours les contacter pour les dossiers de demande de subvention à l'adresse ci-dessous:

OC'TEHA

Carrefour de l'Agriculture 12026 Rodez cedex 9

E-mail: contact@octeha.fr Tél.: 05.65.73.65.76

Déchèteries :

- O Déchèterie de Saint Rome de Tarn : ouverture mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h
- Déchèterie de Salles-Curan (secteur de Coudols / Ladepeyre) période hiver du 01/10 au 30/04 : ouverture mardi de 9h00 à midi ; jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h ; période été du 01/05 au 30/09 : comme en hiver avec en plus le samedi de 14h à 17h30

Gendarmerie de Saint Rome de Tarn :

Ouverture mardi de 14h à 18h, vendredi de 8h à 12h

ADMR:

o Aide à la personne en milieu rural (personnes âgées/ familles): contacter Marie-Claude ROYER Tel: 05 65 72 04 46

Recensement journées citoyennes

Tous les jeunes nés en janvier, février, mars 2006 (au lendemain de leurs 16 ans), les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, les omis des classes antérieures, sont priés de se présenter à la mairie pour y être recensés. Fournir livret de famille, carte d'identité.

Tourisme:

Consultez le site www.tourismemuse-raspes





3 - Pages « OCCITANES »

Le Viala du Tarn : une commune attachée à ses racines occitanes !



Connaître l'occitan nous aide à mieux comprendre notre territoire et son histoire.

Tous les amoureux du patrimoine ont besoin de comprendre la langue du pays pour appréhender la toponymie -noms de lieux- ainsi que les noms de familles.

Quelques exemples : *PEYRELEVADE* indique une pierre plantée, un tumuli, *lo BARRI* un espace extra muros, *la CAZE* une maison, *la DEVÈSA* une terre non entretenue ou friche tandis que le nom de famille *MOLINIER* va évoquer le meunier, *FROMENT* le marchand de céréales, *ASSIER* ou *FOURCADIER* le menuisier ou *RUSCASSIÉ* le bouchonnier ou travailleur du liège...

Lors de l'opération de dénomination de ses rues, notre commune a essayé de respecter la tradition et la langue occitanes. Par exemple avec la place *del ferrador*, le chemin des *Boisses* ou de la font roge, la rue de las clocas ou des deux rius sans oublier bien sûr la rue « Tras de la muralha » à traduire par « derrière la muraille -sous-entendu les remparts- » bel exemple de nom qui évoque les fortifications qui entouraient le Viala au Moyen-Age. Reste bien sûr les aberrations héritées du XXème siècle, tel que le hameau de LA PENDARIE suggérant un lieu de « pendaison » alors qu'il s'agit du mot occitan L' APENDARIÁ signifiant dépendance du seigneur.

Connaître l'occitan est un atout pour l'emploi, car les offres d'emploi demandant une bonne connaissance de l'occitan dépassent actuellement le nombre de diplômés.

Sur notre commune réside Noémie E., 36 ans. Son niveau en occitan, sa parfaite maîtrise de la langue lui a permis de devenir intervenante en occitan dans les écoles élémentaires pour la deuxième année au sein de l'association ADOC12.

Depuis quand résides-tu sur la commune du Viala du Tarn, Noémie ?

Je suis arrivée en août 2020.

D'où viens-tu?

Je viens de Nîmes dans le Gard.

Pourquoi ou comment as-tu appris l'occitan?

Mes parents fréquentaient pas mal les bals folks. Ils avaient noué des relations avec des amis occitanistes dont ceux qui ont ouvert l'école Calendreta de Nîmes et mes parents m'ont donc inscrite dans cette école. J'ai ensuite continué l'occitan en option au collège, au lycée puis en fac. Après, j'ai décidé de suivre le cursus universitaire occitan à Montpellier.

En quoi la connaissance de la langue occitane t'a-t-elle permise de trouver rapidement un emploi ?

Les milieux professionnels qui utilisent l'òc savent rechercher les étudiants et c'est ainsi que j'ai travaillé 3 ans au CIRDOC lors de mes études.

Arrivée à Coudols, je suis entrée en relation avec l'association ADOC 12 représentée par Jacques Migairou, directeur de l'association ADOC 12 et intervenant occitan à l'école du Viala du Tarn. Cette association cherche régulièrement des intervenants pour les écoles élémentaires car c'est une initiative qui fonctionne bien. C'est ainsi que je suis rentrée dans le circuit.

Où interviens-tu actuellement et que fais-tu précisément ?

J'interviens dans les écoles de Requista et Trémouilles en passant par la Besse, St Victor et Melvieu, Lestrade et Thouels, Alrance, Arvieu, Durenque, Salmiech, Combs la Grandville et Cassagnes Begonhès.



J'interviens 30 minutes dans chaque classe, maternelle ou primaire sur 22 semaines dans l'année. A travers chants, jeux et littérature enfantine, je fais parler les enfants pour leur apprendre le vocabulaire courant.

En fin d'année, un « recampament » permet de regrouper quelques centaines d'enfants d'écoles voisines pour une grande journée occitane avec une matinée tournant autour d'ateliers/jeux et une après-midi spectacle occitan, généralement une pièce de théâtre.

Es-tu satisfaite de ton emploi ? Le recommanderais-tu à un jeune ?

Oui. Je le recommanderais même si cela demande beaucoup d'énergie et d'investissement mais c'est toujours gratifiant de travailler auprès des enfants.

Connaître l'occitan, c'est partager la même culture, des savoir-faire, une manière de vivre, *la convivéncia*!

Au Viala du Tarn comme à Montjaux, on organise des « repas occitans », repas où *la lenga d'òc* est prônée pendant tout le temps du repas, permettant des échanges et des rencontres fructueuses et se terminant systématiquement par des airs d'accordéon, des chants ou des histoires. Le dernier repas en date du 19 décembre a réuni dans le restaurant de Roberta à Montjaux 32 convives, tous habitants du cru qu'ils viennent du Viala, de Montjaux ou de Millau.



Deux invités d'honneur étaient présents en tant que chanteurs occitans: Amandine (28 ans) et Clément FROUIN (31 ans), sœur et frère d'Yves, compagnon d'Ovi, salarié du Dépanneur. Leur concert de Nadalets, à 18h, dans l'église du Viala, a réuni une bonne soixantaine de personnes, pour la plupart des néoruraux, tous sensibles aux intonations chantantes de cette belle langue occitane. Une journée « magique », pleine de fraternité, d'amour et de beauté qui a enchanté tous les participants!

L'association del Festenal de la Musa travaille à la connaissance, à la diffusion et à la transmission de la langue en programmant des manifestations culturelles de toutes sortes, mettant en valeur les productions occitanes de tradition et de création.

Cet automne, nous avons accueilli au Viala, Jean-Louis Courtial pour la représentation de sa pièce de théâtre « *Pont de Viaur* », relatant un fait historique peu connu de la seconde guerre mondiale ou comment le maire de Pont de Salars, Jean Amans, a su par son courage sauver son village de la destruction.



Si vous êtes intéressés par l'apprentissage de l'occitan, n'hésitez pas à participer aux ateliers de langue ou de chant choral proposés par l'association *del Festenal de la Musa*, vous serez accueillis avec plaisir. Contact :bernadette.salvat@laposte.net

En 50 ans, l'occitan est passé -même si le changement n'est pas complet et loin de l'êtrede la rélégation à la promotion, de la honte à la fierté! Aujourd'hui, les jeunes qui l'apprennent en sont fiers et avec raison!

Réhabilitation de l'auberge communale du Viala du Tarn

Nom du maître d'ouvrage : Commune de

Viala du Tarn

Maîtrise d'œuvre : Cabinet d'architecte SICA Habitat Rural Aveyron, Bureaux d'études IPB et INSE

Organisme de contrôles techniques et d'accessibilité : Bureau Véritas Construction Organisme de coordination Sécurité et de Protection de la Santé : Bureau Véritas Construction

Organisme de diagnostic amiante, plomb,

thermites: SOCOBOIS

1 – Situation actuelle de l'auberge

L'auberge, propriété de la commune depuis 2004, toujours exploitée à titre privé par des gérants nommés par les équipes municipales qui se sont succédées, a toujours occupé une position essentielle dans l'attractivité de notre commune. Elle est également une composante majeure du développement et du maintien du lien social au sein de la population locale et contribue de fait à sa cohésion sociale. Enfin elle s'inscrit pleinement dans la dynamique de notre territoire communal.

Aujourd'hui l'auberge ne répond plus à plusieurs normes, aux exigences écologiques de sobriété, d'efficacité et d'économies d'énergies, aux attendus de la population locale et aux besoins du tourisme :

- ➤ Normes non satisfaites
 - L'accessibilité de l'établissement pour personne handicapée.
 - La sécurité incendie pour l'exploitation de la partie hébergement.
 - o Les aménagements de la cuisine.
- Exigences non satisfaites en termes de sobriété énergétique.
 - o Bâtiment énergivore.
 - Consommation d'énergie fossile, gaz, pour le chauffage et la production d'eau chaude.
 - Pas de production d'énergie renouvelable avec autoconsommation.

- Manques et/ou faiblesses dans le mode de fonctionnement vis-à-vis de la population locale et du tourisme
 - Espace d'échanges non valorisé, animation minimale du lien social.
 - Snacking au détriment d'une cuisine locale faisant appel aux produits locaux.
 - Absence d'offre d'hébergement dans le cadre d'un tourisme durable adaptée à la demande (GR 736)

En 2022 la CCI a réalisé une étude de marché à la demande de la commune. Au regard du taux d'emprise estimé, le chiffre d'affaires prévisionnel confirme la pérennité de l'activité de l'auberge.

2- Description succincte des travaux de réhabilitation envisagés :

- Mise aux normes de sécurité incendie, d'accès handicapé, et d'hygiène pour la restauration en appliquant les principes de la marche en avant pour la partie cuisine.
- Rénovation énergétique du bâtiment, production d'énergie renouvelable pour autoconsommation, création d'une chaufferie et de production d'eau chaude par chaudière à pellets, ventilation des locaux, traitement de l'acoustique.
- Restauration de la fonction hébergement.

3 - Phasage des travaux

Tranche ferme

Cette réhabilitation en profondeur entraîne un volume de travaux et des coûts conséquents. Un tel projet ne peut être réalisé que sur plusieurs exercices. Par ailleurs 2 années seulement restent à courir d'ici la fin de la mandature et les engagements du conseil municipal ne peuvent aller au-delà. Enfin la stratégie d'intervention retenue doit permettre dans un premier temps de réhabiliter les 3 fonctions usuelles de l'auberge, la restauration, le bar, l'hébergement mais aussi de prendre en compte une logique d'enchainements des travaux qui doivent être réalisés dès le début de l'opération, démolition, gros œuvre, rénovation énergétique afin également d'en optimiser les coûts.

Tranche optionnelle N°1

Volontairement la réhabilitation pour la fonction hébergement se limitera au 1^{er} étage de l'immeuble.

Tranche optionnelle N°2

Les travaux d'aménagement concernant le 2^{ème} étage seront conditionnés aux conclusions du retour d'expérience sur la fréquentation de l'hébergement qui sera effectué à l'automne 2025.

Rénovation du logement destiné à l'exploitant

La rénovation du logement destiné à l'exploitant de l'auberge n'est pas intégrée dans la présente phase du projet elle est également laissée à l'initiative de la prochaine mandature.

4 - Pour articuler les demandes de subvention, il est nécessaire de fractionner l'opération sur 2 exercices

La tranche fonctionnelle N°1 qui sera réalisée en 2024, concerne :

o la réhabilitation du rez de chaussée, bar, restaurant, cuisine, chaufferie, toilettes, pour les aspects accès handicapés, sécurité incendie, mise aux normes de la cuisine sur le principe de la marche en avant, rénovation énergétique, ventilation des locaux, générateur photovoltaïque...

La tranche fonctionnelle N°2 qui sera réalisée début 2025, concerne :

- o la réhabilitation et l'aménagement du 1^{er} étage destiné à l'hébergement, pour les aspects accès handicapés, sécurité incendie, rénovation énergétique, ventilation des locaux...
- o les travaux de rénovation énergétique et de distribution électrique du 2^{ème} étage destiné à l'hébergement.

5 - Planning de travaux, durée de l'opération

La **tranche fonctionnelle N°1** sera réalisée entre février 2024 et octobre 2024, avec l'objectif de réouverture de l'activité bar restauration en novembre 2024.

La **tranche optionnelle N°2**, sera réalisée entre décembre 2024 et avril 2025

<u>6 - Coûts prévisionnels (HT) et montants de</u> subventions sollicitées

Le coût de l'opération de réhabilitation auberge réalisable d'ici la fin de la mandature est estimé (chiffrage architecte APD) à 790 000.00 de travaux et 102 000.00 € de Moe, bureau de contrôle, diagnostic, soit un total de 892 000.00 €.

Les coûts prévisionnels HT par tranche fonctionnelle sont les suivants :

Tranche fonctionnelle N°1:

➤ Travaux 485 000.00 €,

➤ Moe: 63 000.00 €

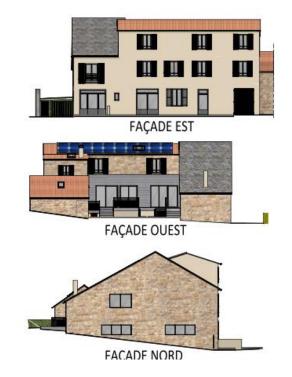
➤ Total 548 000.00 €

Tranche fonctionnelle N°2:

➤ Travaux 305 000.00 €,

➤ Moe: 39 000.00 €

➤ Total 344 000.00 €



7- Plan de financement prévisionnel global sur 2 exercices

Financeurs	Montant des subventions
État - Dotation d'Équipement	178 400.00 €
des Territoires Ruraux	170 400.00 €
État – autres Fonds verts	130 000.00 €
Région (bistrot de pays +	70 000.00 €
fonds de chaleur)	
Département	180 000.00 €
ADEME	30 800.00 €
Communauté de communes	26 700.00 €
Montant total des aides	615 900.00 €
Emprunt	50 000.00 €
Autofinancement	226 100.00 €
Montant total HT	892 000.00 €

8- Appel d'offres

L'Appel d'Offres a été publié entre le 13 novembre et le 4 décembre 2023. Le Maître en d'Œuvre est en phase d'analyse des résultats. Un lot est resté sans offre. Une nouvelle publication pour ce lot sera lancée en janvier 2024.

9 – Signature des marchés

La tendance observée sur les coûts est tout à fait calée par rapport au prévisionnel. Nous devrions signer les actes d'engagement dans la 2^{ème} quinzaine de janvier 2024.



GR 736



L'aménagement de l'aire de repos et pique-nique de Pinet est en voie de finition. Reste à réaliser le revêtement des accès avec de la grave pour répondre aux exigences du zéro artificialisation, les plantations de haies et d'arbustes, l'installation du mobilier, la fabrication et la pose d'une rambarde de sécurité d'une longueur d'une dizaine de mètres.

Pour mémoire la réalisation de cette aire de repos et de pique-nique a été jumelée avec la démolition de 4 bâtiments classés en péril imminent qui incombait à la commune, les héritiers de ces biens ayant refusé la succession.





Station d'épuration de Coudols

Etat d'avancement du projet

Les principaux travaux relatifs à la construction des réseaux et de la station d'épuration sont terminés. Les travaux connexes, aménagement des espaces autour de la station, remise en état des parcelles traversées, reprise des revêtements de surface et renforcement du mur de soutènement de la voie d'accès, pose des clôtures et portails, sont planifiés pour la période février-mars 2024.

Les différentes conventions de servitudes de passage des réseaux d'assainissement, de leur dépannage et de leur entretien, seront très prochainement présentées aux propriétaires concernées pour signature. Ce dossier est instruit par Maître Sophie CUNIENQ, notaire à Salles Curan.

Principe de fonctionnement de la station d'épuration

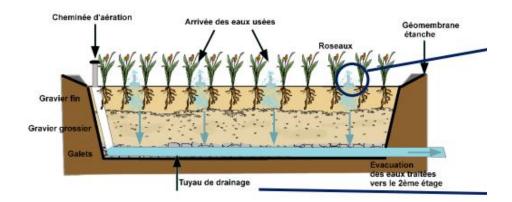
La station d'épuration du hameau de Coudols est en service depuis le 1^{er} décembre 2023. La filière de traitement mise en place est un filtre à roseaux, dimensionné sur une capacité nominale de 70 équivalents-habitants. Cette filière a été retenue en raison de sa rusticité et de sa simplicité d'entretien. Elle est adaptée à l'assainissement d'un hameau, dont la charge hydraulique peut fortement varier entre l'hiver et l'été.

La station fonctionne entièrement en écoulement gravitaire (sans besoin d'électricité).

La filière se compose d'un prétraitement et d'un traitement. A la sortie du traitement, l'effluent est évacué par infiltration dans une tranchée drainante, comprenant un drain raccordé dans le ravin bordant la station.

Le prétraitement comprend un dégrilleur qui a pour objectif de retenir les plus gros déchets, et participe également à déliter les matières fécales encore solides. Les déchets non biodégradables s'accumulent dans la cuve du dégrilleur, ce qui nécessite un nettoyage manuel de la grille toutes les semaines. Ainsi il est demandé aux habitants de ne rejeter dans les sanitaires que des produits prévus à cet effet (pas de serviettes hygiéniques, pas de lingettes de nettoyage, pas de tissus, pas de substances chimiques,...).

Le traitement se compose d'un filtre à sable. L'effluent percole au travers d'un massif drainant reconstitué avec des matériaux inertes et de granulométrie de plus en plus importante depuis la surface vers le fond. Ce massif est le support des bactéries qui vont dégrader la matière organique en aérobie (pas de fermentation). Les roseaux vont participer à l'apport en oxygène aux bactéries et ont également une action mécanique par leurs rhizomes qui vont « casser » la croute de boue qui se forme à la surface. Cette boue va s'accumuler et se minéraliser progressivement pour former un compost à évacuer au bout d'une période de fonctionnement de l'ordre de 10 ans.





Les intempéries des derniers mois de l'année 2023 n'ont pas permis de mener à bien les travaux de finition d'aménagement des espaces autour de la station qui restent à terminer

La station d'épuration est constituée de 3 compartiments. Les filtres de chaque compartiment fonctionnent en alternance sur environ une semaine. Ils sont alimentés par bâchée, c'est-à-dire de façon discontinue. De plus, les eaux usées doivent alimenter, de façon uniforme, toute la surface du filtre. Il s'agit d'éviter les surcharges ou souscharges qui pourraient perturber la croissance des roseaux et, par conséquence, leurs effets épuratoires.

Borne de recharge pour voiture électrique

Pour répondre au besoin d'utilisateurs de voitures électriques et hybrides rechargeables le conseil municipal a décidé d'adhérer à **Révéo**, le réseau public de bornes de recharges en Occitanie. Cette disposition vise d'abord à accroître la fréquentation touristique de notre commune. Elle répond également aux besoins d'administrés de notre collectivité.

Notre choix s'est porté sur l'installation d'une borne normale, temps de recharge moyen de 2h pour 100km d'autonomie, elle sera située sur la place du bourg du Viala du Tarn, sa position est maintenant définie.



5 - Informations générales

5-1 Le Transport à la Demande (TAD)

Le Transport A la Demande est un service de transport collectif, accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes et vers des points d'arrêts définis.

Ce service est organisé par la Communauté de Communes en partenariat avec la Région OCCITANIE et son réseau IiO.





lio-occitanie.fr

Pour bénéficier du service aux jours, horaires et tarifs indiqués, il est nécessaire à partir du 1^{er} janvier 2024, de réserver son trajet auprès de la Centrale de Réservation de la Région.

Informations et réservations au :

0 805 608 100 Service & appel gratuits

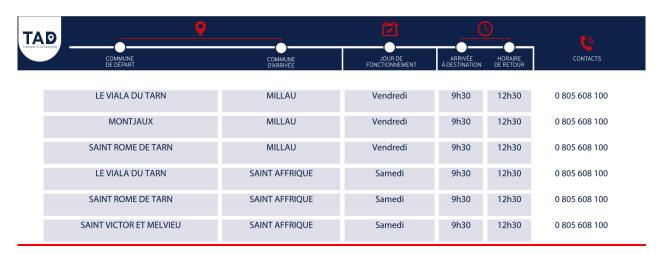
Les réservations peuvent être effectuées :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
- Au plus tard la veille du déplacement avant 16h00
- Pour les déplacements du lundi, réservation le vendredi avant 16h00.

Tarification

- \triangleright 2 € / trajet, soit 4 € aller / retour
- ➤ Bon à savoir : le titre de transport TAD à 2 € donne droit à l'accès au réseau IiO Car en correspondance.

Circuits



5-2 Comment utiliser le car de ramassage scolaire Viala du Tarn- Saint Affrique

Pour utiliser les services du bus de ramassage Le Viala du Tarn-Saint Affrique destiné au transport des élèves du secondaire vous devez vous rapprocher du Service des Transports de la Maison de la Région à Rodez au 05 61 39 69 1. On vous demandera de décliner votre identité (contrôle des personnes car il s'agit avant tout d'un transport d'adolescents) et vous devrez faire l'acquisition de tickets de transport, 1,5 € par voyage.

5-3 Construction de la Caserne des pompiers de Saint Rome de Tarn

Les travaux ont débuté en novembre 2023 et la signature de la convention d'accompagnement financier lié à la construction du centre d'incendie et de secours de Saint Rome de Tarn entre la commune du Viala du Tarn et le SDIS a été actée en conseil municipal du 22 novembre 2023. Les coûts de réalisation jusqu'alors qualifiés de prévisionnels sont maintenant validés et la contribution de chaque commune est arrêtée.

Cette convention précise les points suivants :

- Le SDIS est maître d'ouvrage.
- Le montant de l'opération validé par les résultats de l'Appel d'Offre s'élève à 1 488 680,94 € HT.
- ➤ La participation de la commune du Viala du Tarn déduction faite de la participation du Conseil Départemental et de la subvention de l'Etat s'établit à 122 566 ,89 €.
- Le versement de cette participation interviendra selon le calendrier suivant :
 - 50% de la somme au 1^{er} trimestre 2024
 - 50% lors de la mise hors d'eau-hors air du bâtiment, vraisemblablement début 2025.
- ➤ La subvention de RTE allouée à notre commune d'un montant de 47 104,00 € sera perçue à la fin des travaux sur présentation des justificatifs de dépenses ce qui ramènera notre contribution à 75 462,89 € hors éventuels travaux supplémentaires et révisions des prix.



5-4 REX extinction partielle de l'éclairage public à la maille de la commune

Suite au retour d'expérience effectué sur l'extinction partielle de l'Eclairage Public sur les 6 derniers mois de 2023 il s'avère que nombre d'administrés suggèrent d'avancer l'heure d'extinction de l'éclairage Public à 22h00 du 1^{er} septembre au 30 juin

La plage horaire d'extinction de 1h à 6h du 1^{er} juillet au 31 août reste inchangée. L'éclairage public sera maintenu lors des soirées de fête votive, les nuits de Noël et du 1^{er} de l'an.

Pour les lampadaires isolés qui éclairent les écarts, les lampes énergivores seront remplacées par des LED.



5-5 Relais GSM, résorption de la zone blanche de Coudols

L'opérateur Bouygues qui porte la réalisation de ce projet n'est pas en mesure de respecter les délais réglementaires de mise à disposition de l'ouvrage dont la mise en service était planifiée pour février 2024.

Il justifie son retard par les difficultés d'obtenir un accord auprès des propriétaires de parcelles pour le passage de la ligne d'alimentation électrique du relais et par les délais d'approvisionnement des équipements du poste électrique fournis et installés par le SIEDA (Syndicat Intercommunal de l'Energie du Département de l'Aveyron).

A ce jour la mise en service du relais pourrait être décalée au mois de février 2025, soit 1 an de retard!!

5-6 Actualisation du déploiement du réseau Haut Débit sur notre Commune

Bilan actualisé à la maille de la commune, janvier 2024 :

- A l'origine du projet 500 logements de la commune ont été recensés pour être desservis par le réseau Haut Débit (réseau F/O).
- A ce jour le réseau a été déployé pour 440 logements qui sont éligibles à un raccordement fibre optique.
- 70 administrés de la commune ont déjà souscrit à une offre fibre.

Sur les 60 logements restant, environ la moitié (une trentaine) seront raccordés sur le premier semestre 2024 et les 30 derniers sur le second semestre.

Pour les habitations suivantes :

- Les 3 logements chemin d'Olmens et les 3 logements de La Bessière font partie du premier semestre 2024, impossible d'être plus précis.
- Les deux logements de la Pierre levée et de la Borie sont planifiés au second semestre 2024.

Le SIEDA et le Conseil Départemental sont désolés de cet état de fait, et nous assurent mettre tout en œuvre pour que l'opérateur respecte ses engagements.

5-7 Les Obligations Légales de Débroussaillement(OLD)

Le vendredi 10 novembre 2023, à l'initiative du conseil municipal et avec la participation du Capitaine Gaétan VEYRIER du SDIS 12 – Groupement Opération, s'est tenue la réunion publique sur les Obligations Légales de Débroussaillement, à la Maison du Temps Libre au Viala du Tarn, dont l'objectif était de dispenser la plus large information générale sur ce sujet auprès de toute la population de notre commune.

Cette réunion publique a fait l'objet d'une très large communication, publication presse, panneau pocket, site internet de la commune, courrier déposé dans chaque boîte à lettre par les conseillers municipaux. Vu les efforts déployés seulement 30 personnes ont assisté à cette réunion publique.

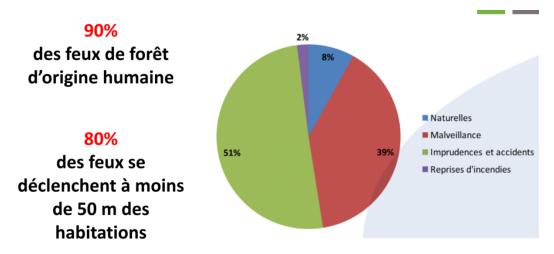
Depuis 2021, date de publication de l'Arrêté Préfectoral instituant la mise en œuvre des Obligations Légales de débroussaillement, le conseil municipal a largement communiqué sur ce sujet dans les bulletins de l'Hiver 2022 et de l'Eté 2023.



La prochaine étape consiste maintenant pour le conseil municipal à informer directement par courrier chaque propriétaire de biens concernés par les OLD. Cette information vous sera diffusée courant 1^{er} semestre 2024 en main propre, par distribution à charge des conseillers municipaux.

Il vous reviendra ensuite d'appliquer les dispositions définies par les Obligations Légales de Débroussaillement.

Bien entendu l'équipe municipale est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et organiser à votre demande (groupées par village ou hameau) des séances de sensibilisation et d'explication sur le terrain pour traiter de cas concrets. Merci d'adresser vos demandes par messagerie à maire@vialadutarn.fr Nous essaierons d'y associer un représentant du SDIS.



5-8 Adressage

Les fichiers des données adressage de notre commune ont été transmis aux opérateurs des systèmes de géolocalisation par le SMICA (syndicat mixte pour la modernisation et l'ingénierie informatique des collectivités et établissements publics adhérents). L'intégration des données est plus ou moins satisfaisante selon l'opérateur et peut compliquer la localisation d'une adresse. Par ailleurs il peut être nécessaire de procéder à la mise à jour des systèmes GPS pour prendre en compte de nouvelles données.

L'application WAZE que nous avons testée est opérationnelle sur le territoire de notre commune et reprend nos données d'adressage hors la notion de lieu-dit qui n'est pas essentielle pour géo localiser une adresse.

5-9 Rappel : tri à la source des bio-déchets ménagers à partir du 1^{er} janvier 2024

Cette nouvelle obligation qui nous concerne tous a déjà été publiée dans le bulletin municipal de juillet 2023

A partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée, selon l'article L541-21-1 du code de l'environnement.

À savoir : selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement, les bio déchets sont « les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ». La mise en œuvre de cette disposition, introduite par la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, repose sur les collectivités territoriales (communes ou communautés de communes), qui devront proposer les solutions vous permettant d'effectuer ce tri à la source, chez vous.

La communauté de communes de la Muse et des Raspes du Tarn propose donc aux particuliers intéressés des composteurs au prix de 20€.

Suite à l'opération « cocottes ou composteur » au cours de l'année 2022, 430 foyers ont été équipés : 321 foyers ont adopté deux poules (offertes par la com'com) et 109 ont souhaité un composteur (prix 20€).

Aussi les particuliers ayant déjà bénéficié de cette opération courant 2022, peuvent tout de même faire une demande de composteur à la com'com pour un prix de 20€.

La communauté de communes va également installer des composteurs collectifs dans les centres village où le individuel compostage est impossible pour permettre à chacun d'être plus écoresponsable.



Nous encourageons les professionnels à entrer dans cette démarche et notamment la filière tourisme. Pour les professionnels redevables de la redevance spéciale, la com'com leur offre le composteur.

L'objectif est de valoriser, sous forme de compost ces bio déchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas.

<u>5-10 Point sur le recouvrement des coûts des services et/ou prestations payants fournis par la commune</u>

Dans le cadre de ses missions et compétences notre commune fournie plusieurs services ou prestations à la population. Ces services ou prestations sont payants et concernent plusieurs besoins de notre quotidien :

- Service de distribution d'eau potable et de l'assainissement.
- Location de logements propriétés de la commune.
- Offres, cantine, garderie, accueil du mercredi matin.
- Recouvrement de la taxe des Ordures Ménagères pour les biens loués et propriétés de la commune.

Le niveau du montant total des impayés cumulés à ce jour est de l'ordre de 52 121,69 €. Bien entendu cette situation pénalise notre trésorerie.

C'est le service du trésor qui est en charge du recouvrement des impayés.

Montants des impayés sur le budget général au 10 janvier 2024

Année	Montant
2020	1 645,24 €
2021	4 867,90 €
2022	4 483,69 €
2023	19 463,96 €
TOTAL	30 460,79 €

Montants des impayés sur le budget de l'eau et de l'assainissement au 10 janvier 2024

Année	Montant
2017	364,08 €
2018	179,07 €
2019	1398,64 €
2020	1257,47 €
2021	2235,68 €
2022	4379,96 €
2023	11 846,00 €
TOTAL	21 660,90 €

Dans le montant des impayés sur le budget de l'eau et de l'assainissement le dernier appel à paiement de novembre 2023, consommation eau assainissement (part variable), n'est pas comptabilisé il s'élève à 32 724,00 €.

5-11 Coup de phare sur les dépenses de fonctionnement, budget principal, pour l'année 2023, dépenses imposées et marges de manœuvres

Postes de dépenses	Dépenses imposées		Marge de manœuvre possible sur ces dépenses	
	Montant	Commentaires	Montant	Commentaires
Repas de cantine	11 500,00 €	Fonction de la fréquentation de la cantine		
Electricité			32 000,00 €	Viser la maîtrise du chauffage hors occupation des locaux et l'optimisation de la consommation de l'EP
Carburant véhicules commune et outils thermiques pour espaces			7 000,00 €	Liée à la réalisation des missions des salariés de la commune
Fournitures administratives			2 000,00 €	Liée à la réalisation des missions des salariés de la commune
Fournitures scolaires	2 000,00 €	A l'initiative du corps enseignant avec une limite à 2000 €		
Vêtements de travail	600,00€	Réglementaire		
Fournitures de petit entretien et petits équipements			10 000,00 €	Achats pour petits travaux et entretien
Traitement dossier urbanisme par Aveyron Ingénierie, cotisations organismes	12 000,00 €	Instruction des dossiers d'urbanisme, cotisations aux organismes		
Location photocopieuse, épareuse, nacelle			15 600,00 €	Location des matériels nécessaires à la réalisation des activité,s imprimante photocopieuse, ordinateurs,
Entretien terrains et voiries			2 200,00 €	Diverse petites opérations d'entretien
Entretien, réparations logements, bâtiments communaux			11 000,00 €	Diverse opérations d'entretien ou de dépannage
Contrat entretien éclairage public	2 700,00 €	Contrat annuel entretien de l'éclairage public		
Entretien véhicules et outillages			10 000,00 €	Maintien en état et révisions des véhicules et outillages thermiques, lié à la réalisation des activités
Maintenance équipements, contrôles sécurité, dépannages hors contrat	7 000,00 €	Entretien copieur école, vérifications réglementaires de sécurité, dépannages hors contrat des équipements bureautique		
Assurances	8 200,00 €	Cotisation assurance		
Transports scolaire	47 000,00 €	Ramassage primaire, ramassage secondaire, transport école Viala		
Frais postaux, téléphonie, internet			5 500,00 €	Liéé à l'activité des personnels
Autres dépenses			16 000,00 €	Dépenses de petits services
Impôts foncier biens communaux	12 000,00 €	Impôts foncier logements, bâtiments communaux		
Masse salariale personnel communal	220 000,00 €	Salaire de base, cotisations, 8 salariés dont 2 plein temps		
Indemnités de fonction élus			29 000,00 €	Indemnités Maire + 4 adjoints volontairement limitées à - 20% en dessous du barême de décembre 2019,
Cotisation SDIS	10 500,00 €	Cotisation annuelle service de secours et d'incendie		
Centre aéré	1 500,00 €	Contribution centre aéré intercommunal		
Subventions associations			10 000,00 €	Politique de soutien du monde associatif
Intérêts emprunts	6 300,00 €	Intérêts de la dette (à fin 2023, 1 seul emprunt de 130 000,00 € contracté depuis 2014)		
FNGIR - Fonds national de garantie individuelle des ressources	60 763,00 €	Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) est un mécanisme d'équilibrage des recettes fiscales des collectivités territoriales et de leurs groupements institué après la suppression de la taxe professionnelle en 2010		
FPIC - Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales	16 293,00 €	Le FPIC vise à réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face. Il s'agit d'un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.		
Montant des dépenses imposées		418 356,00 €		
Montant des dépenses	sur lesquelles le	Conseil Municipal dispose d'une	1	150 300,00 €

6 - Petite enfance - enfance

6-1 Accueil de loisirs intercommunal à Saint Rome de Tarn

Fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Accueilli au sein de l'école primaire de Saint Rome de Tarn, le centre a été ouvert durant l'été 2023, du 10 juillet au 11 août et une semaine du 20 au 27 octobre pour les vacances de la Toussaint.

L'équipe permanente est composée de Laure BOUCHER, directrice des ALSH de Saint Rome de Tarn et de Salles Curan et de Marie BARETTE, animatrice permanente sur ces mêmes structures.

Le centre est ouvert de 7h30 à 18h30. Le déjeuner est pris sur place entre 12h et 13h à la cantine de l'école. Les enfants peuvent venir à la journée ou demi-journée, avec ou sans le repas. La capacité maximale d'accueil est de 12 enfants de moins de 6 ans, et de 24 enfants de plus de 6 ans. 4 animateurs à temps plein ont assuré le bon déroulement des journées. Une forte fréquentation est observée pour les vacances de la Toussaint, au-delà des prévisions.

Tarifs de la structure par enfant, à la journée ou la ½ journée en fonction du quotient familial, avec ou sans repas,

	VACAN	CES		
Vacances journée	QF 0 - 420	QF 421 - 520	QF 521 - 800	QF > 800
Tarif structure	9,00 €	10,00 €	11,00 €	13,00 €
Repas		3,60) €	•
Vacances 1/2 journée	QF 0 - 420	QF 421 - 520	QF 521 - 800	QF > 800
Tarif structure	5,00 €	5,50 €	6,00 €	7,00 €
Repas		3,60)€	

Origine géographique des enfants accueillis pour l'année 2023

Commune	Nombre d'enfants		
Saint Rome de Tarn	39		
Viala du Tarn	10		
Montjaux	6		
Saint Victor et Melvieu	7		
Autres communes d'Aveyron	4		
Autres départements	5		

Financement: le financement de la structure est assuré par les contributions des familles, une subvention du Conseil Départemental, une subvention de la Communauté des Communes et une contribution de chaque commune, pour équilibrer le budget, en regard de son taux d'utilisation du centre (nombre d'enfants de la commune qui ont fréquenté le centre).

Financement contribution des familles déduites

Subvention Département	18 090,09 €
Subvention Com Com	7 000,00 €
Reste à financer	11 090,18 €
TOTAL	36 180,18 €

Contribution par commune

Viala du Tarn	1 478,30 €	13,33 %
Saint Victor et Melvieu	1 109,00 €	10,00 %
Montjaux	221,80 €	2 %
Les Costes Gozon	97,59 €	0,88 %
Saint Rome de Tarn et autres communes	8183,40 €	73,79 %
TOTAL	11 090, 09 €	100 %

6-2 L'école

Une bonne rentrée

Le lundi 4 septembre, ce sont 30 écoliers de la toute petite section au CM2 qui ont fait leur rentrée à l'école du Viala-du-Tarn. Retrouvailles pour les uns, découvertes pour les autres, ce premier moment convivial fut apprécié par tous au sein de la cour des grands dès 9h00.

Comme l'année précédente, l'école se compose de deux classes : les 15 enfants de maternelle sont pris en charge par Sabine Ferrier épaulée par l'ATSEM Anne Dubreuil. Du CP au CM2, 15 enfants sont quant à eux

pris en charge par Aude Raynal, qui assure la direction.

Les projets sont toujours aussi nombreux au sein de l'école.

Piscine

Comme chaque année lors des deux premières semaines de septembre, les élèves du CP au CM2 se sont rendus à la piscine du Truel avec l'école de Montjaux. Pour les uns, il s'agit d'un premier contact avec l'eau, pour les autres, l'apprentissage des différentes nages, pour d'autres encore, il s'agit de parfaire les mouvements et de gagner en endurance.

Exercices sous l'eau, sauts, plongeons, brasse, dos... ont été le quotidien de ces élèves durant 4 jours. Tous ont beaucoup aimé passer du temps à la piscine, même les plus réticents.



Tri Tour

Le mois de septembre fut riche en activités, octobre le fut tout autant notamment en ce qui concerne la protection nature et la l'environnement. Ce mois-ci a commencé avec une action de sensibilisation sur la gestion des déchets en partenariat avec le Sydom (Syndicat départemental ménagères des ordures l'Aveyron). En effet, le camion du Tri Tour est venu au Viala-du-Tarn! Il s'agit d'un camion itinérant, composé de trois espaces ludiques et pédagogiques destinés à transmettre les bons gestes de tri et ainsi de viser à la réduction du



nombre de déchets auprès de la population. Tous les élèves de l'école ont pu monter dans le camion et participer à cette sensibilisation. Ils ont pu (re)découvrir le chemin des déchets de leur maison au Viala-du-Tarn jusqu'au centre d'enfouissement et de tri locaux. Ils ont ensuite joué à bien classer plusieurs déchets dans les bonnes poubelles : noire, jaune, déchetterie, autres lieux (piles dans les magasins, dons de jouets et vêtements...). Ils sont maintenant en mesure de devenir les ambassadeurs du tri dans notre village !

Ecole du Dehors : cueillette d'automne et gâteau aux pommes

Vendredi 29 septembre, nous sommes partis à pied de l'école, petits et grands se donnant la main. Nous avons marché vers le haut du village, et dans un champ tout proche, nous avons observé, cueilli, senti, touché... et ramené quelques incontournables de l'automne : châtaignes, glands, feuilles, noix, ... et des pommes.

Plus tard, les petits, avec ces pommes qui sentaient si bon, ont confectionné des gâteaux au yaourt et aux pommes. Le goûter a été partagé entre petits et grands, qui ont bien profité de ces cadeaux de la nature.



Lire et faire lire

Depuis quelques années, tous les élèves du Viala-du-Tarn ont la chance d'écouter la belle voix de Jacquie, leur lire de merveilleuses histoires chaque semaine. Cette bénévole de l'association Lire et faire lire donne de son précieux temps pour nos petits vialarains toute les semaines. C'est un moment privilégié qu'ils partagent, avec histoires drôles et moins drôles, contes, romans... qui enthousiasment tous nos élèves.

Intergénérationnel au Viala-du-Tarn

Ce vendredi 20 octobre, les deux classes ont eu la chance de rencontrer plusieurs membres du Club des Sept Clochers afin de faire une balade historique. En effet, petits et grands se sont promenés et ont pu redécouvrir le

village du Viala tel qu'il était autrefois au travers d'histoires et de mémoires des aïeuls.



La visite a commencé autour du ferradou, travail qui servait à ferrer les vaches, ainsi que du joug qui permettait d'atteler les bœufs. Dans le village, les enfants ont été surpris d'apprendre que les maisons actuelles étaient autrefois des épiceries, des bars, des hôtels-restaurants, des charcuteries, des boulangeries... Les petits commerces étaient extrêmement nombreux ! Les grands ont aussi pu apprendre comment, à l'époque, les femmes lavaient le linge dans les deux lavoirs du village. Ces moments furent riches en partages, découvertes et échanges. Tous sont unanimes quant à la richesse

de cette matinée et rendez-vous est pris pour la prochaine rencontre intergénérationnelle.

CPIE Crues et inondations

Durant le mois de novembre, les élèves de CP, CE et CM ont pu rencontrer une intervenante en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont afin de les sensibiliser à la gestion de l'eau. Dans un premier temps, le cycle de l'eau a été travaillé autravers du voyage d'une goutte d'eau, ensuite, les enfants ont été sensibilisés à la gestion correcte de l'eau (ne pas laisser les robinets ouverts quand on se brosse les dents par exemple), afin de comprendre pourquoi notre eau douce est en danger dans le but qu'ils deviennent des citoyens respectueux et responsables vis-à-vis des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Enfin, ils ont pu, grâce à des maquettes, se rendre compte de l'impact des crues et inondations sur l'environnement et le bâti.



Le marché de Noël

Durant le mois de décembre les enfants de toute l'école ont confectionné des objets, des cartes afin de les vendre lors d'un marché de Noël organisé par l'APE de l'école.



Gâteaux de Noël



La période de Noël est propice au partage : c'est ce qu'ont pu vivre les élèves de l'école en cette veille de vacances scolaires.

Tandis que les petits ont confectionné des roses des sables à l'école, les grands ont réalisé différents gâteaux avec des membres du Club des 7 clochers à la Maison du Temps Libre. Partage entre camarades, partage avec les adultes présents pour les aider à pâtisser, mais aussi, partage du fruit de leur travail lors du goûter de Noël l'après-midi.

Goûter de Noël

Le vendredi après-midi veille des vacances, tous les élèves se sont rendus à la Maison du Temps Libre pour profiter de quelques moments. Ils ont commencé par chanter à l'assemblée réunie quelques chansons apprises en classe. La dernière chanson a fait venir le Père Noël qui est arrivé fortement chargé de paquets : globe, jeux, stylos, etc. les enfants ont été bien gâtés ! Le goûter partagé avec les familles et des membres du Club des 7 Clochers fut un moment fort agréable.



6-3 L'accueil du mercredi matin en photos



Goûter de Noël



Fabrication du pain



Fabrication d'une tire lire



Atelier cuisine

7 - La vie des villages

7-1 Le personnel communal à l'honneur lors de la cérémonie des voeux

Si quatre d'entre eux ont été plus particulièrement à l'honneur lors de cette cérémonie des vœux, c'est à l'ensemble du groupe des 8 agents qui contribuent quotidiennement au bon fonctionnement des services municipaux à qui nous avons souhaité rendre hommage. L'équipe technique, Gilles et Ludovic, qui assure les travaux d'entretien général, les travaux d'espaces verts, la gestion de la distribution de l'eau et de l'assainissement, ce sont nos agents techniques que nous remercions. Il y a également tout le personnel périscolaire : ce sont principalement Anne, Fabienne, Adeline qui s'occupent de l'entretien des classes de l'école, de la garderie du matin et du soir, de l'accueil du mercredi matin, de la bonne tenue de la cantine où une très grande partie des élèves, ils sont parfois plus de 20 pour un effectif de 31 élèves à fréquenter la restauration à la Maison du Temps Libre. Là aussi nous remercions toutes ces personnes dont la présence en termes d'amplitude horaire est importante de 7h 30 du matin à 18h30 le soir. Enfin il y a Martine qui gère l'accueil, l'état civil, l'urbanisme, le personnel, Véronique la comptabilité et Yolaine l'agence postale. Bien entendu la liste de leurs activités n'est pas exhaustive. Occasion ici de les remercier également pour la qualité du service rendu.

Une reconnaissance bien méritée

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale récompense les fonctionnaires, qui ont fait preuve d'une réelle compétence professionnelle et d'un dévouement constant au service de leur collectivité :

- La médaille d'argent pour 20 ans de services
- La médaille de vermeil pour 30 ans de services

Dans cet esprit, Martine, Anne, Fabienne, Gilles, agents de notre Commune ont reçu la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale. Derrière ces médailles, ce sont de nombreuses années de travail au service du public, de la collectivité, d'énergie et de talents mobilisés pour la cause publique. Toutes ces années passées au service de notre collectivité sont méritoires et respectables. Cette longue période, que l'on peut qualifier de tranche de vie est aujourd'hui honorée.

Et c'est ainsi que :

Martine, depuis 40 ans, en tant qu'attachée de Mairie, interlocutrice incontournable de notre collectivité pour tous les administrés pour tous les aspects de la vie au quotidien, est récompensée pour ses services par la médaille de vermeil.

Anne, depuis plus de 20 ans se consacre dans son emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à ce qui est de plus cher pour nos concitoyens, l'accueil, l'encadrement, l'éducation de leurs chères têtes blondes ou brunes, est récompensée pour ses services par la médaille d'argent.

Fabienne, depuis 25 ans est un acteur essentiel dans toutes les activités supports de notre école communale, cantine, accueil du mercredi matin, entretien des locaux, est récompensée pour ses services par la médaille d'argent.

Gilles, depuis 32 ans œuvre au bon fonctionnement de tous nos services techniques, la tâche est lourde et le travail fait, est récompensé pour ses services par la médaille de vermeil.

<u>GD</u>

7- 2 Portage des repas à domicile, un vecteur de lien social



Le repas a toujours été considéré dans nos sociétés et à juste titre comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne. Il peut néanmoins être source de difficultés en particulier pour les personnes âgées ou fragilisées. Pour y remédier, le portage de repas offre de nombreux avantages.

C'est ainsi que depuis le 13 novembre 2023, la Commune de Viala du Tarn a décidé de proposer un service de portage de repas à domicile à ses habitants à leur demande.

Ce service a pour vocation principale de faciliter le maintien à domicile des personnes et d'apporter une aide aux personnes ayant des difficultés ou pas pour se faire à manger.

Il s'adresse à **tous**.

C'est dans ce cadre que la Commune a conventionné avec la Ville de Saint -Affrique afin que la Cuisine Centrale de cette dernière, fabrique et fournisse les repas au service de portage.

Pour ce service de portage, la Commune l'a confié à **La POSTE** par le biais d'un contrat de collecte et de livraison en box" **LES PETITS PLATS PORTÉS**".

A ce jour 5 personnes en bénéficient au bourg et alentours et le service rendu s'avère des plus satisfaisant, tant par la qualité des repas et du service.

Les tarifs facturés à la commune par les prestataires sont les suivants :

- repas par la Cuisine Centrale : 5,25 € HT, taux de TVA 5,5%, soit 5,54 € TTC
- transport et livraison par La Poste : 3,40 € HT, taux de TVA 20%, soit 4,08 € TTC
- Total repas facturé à la commune, 9,62 € TTC

<u>Les tarifs facturés aux convives par la commune sont les suivants (la TVA ne sera pas imputée aux convives jusqu'au 30/05/2024)</u>:

- Repas 5,25 €
- Livraison 3,40 €
- Total facturé aux convives par la commune 8,65 €

<u>Si vous êtes intéressé(e), pour tous renseignements, ou si vous souhaitez bénéficier de ce service, merci d'appeler la mairie au 05 65 62 52 37.</u>

7-3 Cantine à 1 Euro, une aide pour les familles modestes

La cantine scolaire est un service public essentiel pour les familles, tant pour l'exercice de leur activité professionnelle que pour permettre aux enfants d'accéder à un espace d'apprentissage du "vivre ensemble" et du "bien manger".

Le Gouvernement a proposé en 2019, la mise en place de la cantine à 1€, avec pour objectif de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants et de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.



C'est ainsi que depuis le 1^{er} décembre 2023, la commune de Viala du Tarn a décidé, *les conditions suivantes* étant remplies :

- commune éligible à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale,
- tarification sociale comportant au moins 3 tranches,
- tranche la plus basse ne dépassant pas 1€ par repas,

d'adhérer au dispositif "cantine à <u>1€ pour une durée limitée à 3 ans</u>, (durée imposée par l'Agence de Service et de Paiement) afin de garantir à tous les enfants de l'école l'accès à la cantine scolaire au plus bas tarif.

Il est à souligner le coût de la cantine supporté par la collectivité (personnel, repas, pain, matières premières, chauffage, électricité ...) qui porte le coût global du repas autour de $9 \in$.

L'application de la nouvelle tarification sociale, selon le **quotient familial fourni par la CAF** ou la **MSA** est la suivante :

Tranche quotient familial	COUT/REP AS	Aide Commune	Aide Etat	Coût pour les familles
0 à 1000	4 €	0 €	3 €	1€
1001 à 2000	4€	0,50 €	0 €	3,50€
2001 et plus	4 €	0,30 €	0 €	3,70€

Au préalable, les familles ont remis à la mairie l'attestation du quotient familial, et à ce jour 11 familles bénéficient de ce dispositif.

Notre traiteur demeure le GROUPEMENT DES TERRES ROUGES basé à Belmont sur Rance.

Relevons que la mise en place du portage des repas à domicile et la cantine à 1 € n'est pas et n'a pas été sans difficulté au préalable.

7- 4 Arrêté préfectoral sur la limitation du bruit (déjà publié en juillet 2023)

Suite à des signalements d'administrés faisant état du non-respect de la réglementation dans leur environnement proche nous rappelons l'Arrêté Préfectoral portant réglementation sur les bruits de voisinage. Cet Arrêté ne doit pas être perçu comme une atteinte à la liberté mais comme une attitude naturelle au respect de ses voisins pour ceux qui n'en auraient pas encore pris la mesure.

République Française - Préfecture de l'Aveyron - Arrêté N°2000-02427 du 11 décembre 2000

Objet : Arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage

Article 14: Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toute précaution pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

7-5 Recensement de la population de notre commune de janvier à février 2024



Vous allez être recensé cette année du 18 janvier au 17 février 2024.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire.** Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État **au budget des communes**.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des villages, et de moyens de transport à développer etc.

Pour faciliter le travail des agents recenseur Monsieur Gérard LACOURT suppléé par Madame Arlette FABRE chargés de cette opération, vous répondrez rapidement à cette enquête en leur réservant votre meilleur accueil.

A cet effet, les formulaires en version papier, à remplir, seront déposés dans votre boîte à lettres par les agents recenseurs qui viendront les récupérer chez vous ou bien déposés par vos soins à la mairie.

C'est encore plus simple pour répondre par internet sur le <u>site</u> le-recensement-et-moi.fr en indiquant **les codes** qui figureront sur les formulaires déposés.

Merci pour votre participation qui est essentielle.



7-6 ADMR TARN ET MUSE ASSOCIATION DE SERVICES A DOMICILE



ASSOCIATION LOCALE ADMR TARN et MUSE:

Maison des Services à Castelnau: 16 Route d'Estalane 12620 Castelnau Pégayrols

Tel: 05 65 58 79 23

E-mail: tarnetmuse@fede12.admr.org

50% de réduction d'impôts Jeunes
En couple
Célibataires
Handicapés
Actifs, etc...

Retraités

- * ENTRETIEN: aide au ménage, entretien du linge......
- * ALIMENTATION: courses, aide à la préparation des repas, vaisselle, conseils pour la conservation des aliments et l'hygiène alimentaire.
- * ACCOMPAGNEMENT SOCIAL: favoriser le maintien d'une ouverture sur la vie sociale, soutien psychologique de la personne.
- * AIDE A LA PERSONNE : aide au lever, au coucher, aide à l'habillage, à la toilette en complément de soins infirmiers à domicile, aide à la mobilité à l'intérieur ou à proximité du logement, aide à la prise des repas, à la prise des médicaments.





A QUI S'ADRESSER? Les bénévoles qui encadrent l'association sont là pour vous aider

à répondre à vos questions et à élaborer vos différents dossiers:

Présidente: Mme ROYER Marie-Claude, Viala du Tarn Tel: 06 88

<u>Présidente:</u> Mme ROYER Marie-Claude. Viala du Tarn Tel: 06 88 88 70 59 <u>Vice-Président:</u> Jean-Claude FOURNIER. Montjaux Tel: 06 85 05 16 14

Trésorière: Mme Jacqueline LESCURE Tel: 06 78 76 76 72

Responsable Ressources Humaines: Mme VALENTIN Christiane Tel: 05 65 62 01 00

Responsables: (Référents communes)

<u>Castelnau Pégayrols:</u> Mme VALENTIN Christiane Tel: 05 65 62 01 00 **Saint Beauzély:** Mme Jacqueline LESCURE Tel: 06 78 76 76 72 ou

Mme CAZES Colette Saint-Beauzély. Tel: 06 51 70 56 39 ou

Mme PONS Monique Tel: 06 85 37 80 62

Viala du Tarn: Mme ROYER M.Claude. Tel: 06 88 88 70 59 ou

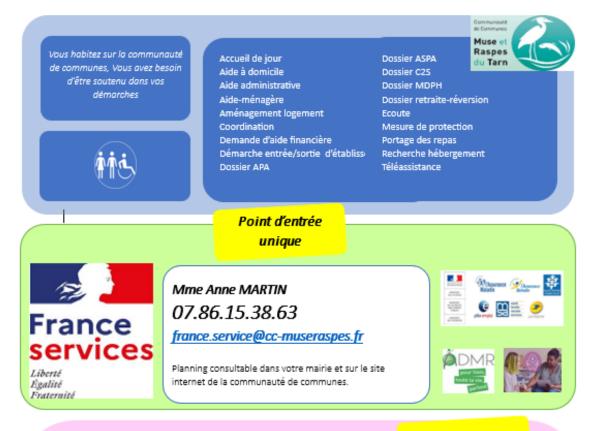
Mme Fabre Arlette sur le Viala Tel:06 11 68 25 54

Montjaux: M. FOURNIER J.Claude Tel: 06 85 05 16 14 ou

Mme Nadine ANDRIEU Tel: 06 34 95 78

7-7 Maison France Service et Point Info Senior, point d'entrée unique

Maison France Service fusionne avec Point info Seniors, la Communauté de Communes élargi ses compétences.



Nouveau



Guichet de proximité dédié aux seniors, à leur entourage et aux professionnels. Mail: pointinfoseniors@cc-museraspes.fr

Que peut faire le Point info seniors?

Vous souhaitez obtenir des informations ou être soutenus dans vos démarches pour :

- -Les aides pour vivre à domicile : service d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation, ...
- -Les structures d'accueil : accueil de jour, temporaire, résidences autonomies, accueil familial, projet d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- -Les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap
- -Les démarches administratives, l'accès aux droits et les financements possibles

Le point info seniors vous accueille dans ses locaux et peut se déplacer à votre domicile.

Le point info seniors vous garantit un accompagnement professionnel et personnalisé.

7-8 Gestion des cimetières

Columbarium au cimetière communal de Saint Symphorien

La commande pour travaux a été passée auprès du prestataire. L'emplacement a été défini par la commission cimetière Saint Symphorien.

Columbarium au cimetière communal de Coudols

La commande pour travaux a été passée auprès du prestataire. L'emplacement a été défini par la commission cimetière Coudols.

Cimetière du bourg, Viala du Tarn

La procédure de reprise des concessions (11 concessions concernées) lancées en 2018 se poursuit au 1^{er} trimestre 2024 par l'opération exhumation des corps. Les restes de corps pour chaque tombe seront identifiés, regroupés et déposés dans l'ossuaire communal. Une plaque gravée comportant tous les noms des défunts sera déposée sur l'ossuaire.

7-9 Formation à la prise en main de l'outil informatique

Dans le cadre de la mise en place des services aux personnes le conseil municipal souhaite mettre en place, comme cela avait été évoqué, des séances de formation à la prise en main de l'outil informatique.

Ces séances seraient animées par Anne, en charge des permanences France Services. L'organisation reste à définir en fonction du nombre de candidats. Si vous êtes intéressé(e) merci de vous inscrire auprès de Sylviane CALMELS. Nous vous ferons ensuite connaître les modalités de fonctionnement.

7-10 Bourg du Viala du Tarn, décision sur la mise en oeuvre de dispositifs complémentaires pour contraindre au respect de la limitation de vitesse

Depuis la fin de l'été 2023 le sujet de la sécurité des enfants qui fréquentent notre école primaire est devenu une préoccupation majeure, pour les parents, le corps enseignant, le conseil municipal.

Deux presque-accidents, des attitudes incompréhensibles et répétées de conduite à risques ont conduit à des dépôts de plainte auprès de la Gendarmerie. L'affaire est en cours d'instruction.

Là encore la création d'une zone à vitesse limitée, notamment au droit des accès de l'école primaire, n'est pas une atteinte à la liberté des usagers de la route, mais plutôt une disposition de bon sens dont certains d'entre nous semblent dépourvus en la matière.

Aussi pour éviter un drame le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre les dispositions suivantes :

- création de 3 ralentisseurs, conformes aux normes en
- vigueur, 2 ralentisseurs de part et d'autre de l'accès à l'école, 1 ralentisseur à l'entrée nord du bourg,
- installation de feux récompense,
- balisage de zones de déplacement piétonnier entre l'école et la cantine située à la Maison du Temps Libre.

Ces travaux seront réalisés au cours du premier trimestre 2024. Le coût d'ordre est de 30 000,00 € financé à hauteur de 50% par le fonds alimenté par les recettes des amendes perçues pour infractions routières.



Sécurisation au droit de l'école



Sécurisation entrée nord du bourg



8 - La vie associative

Les Amis de la Bibliothèque

<u>Exposition</u>: aux aquarelles de Claudie et Marie-France a succédé l'exposition « L'art du papier » avec les créations originales de Geneviève Rochat (du 2 au 14 octobre)

<u>Dédicace</u>: après la dédicace de François Girona (Les dames blanches) le 29 avril, c'est le 9 décembre que l'écrivain millavois Guilhem Cadou est venu présenter son second roman « Le chemin du ciel est un pays d'herbes hautes ».

<u>Acquisitions</u>:La subvention municipale pour la Bibliothèque a permis l'acquisition d'une trentaine d'ouvrages, dont les prix littéraires et des nouveaux romans qui viennent enrichir les nombreux titres mis à la disposition de tous les Vialarains.

A noter les horaires d'ouverture:

- mardi 15h30-18h30
- mercredi 14h30-17h30
- samedi 10h30-12h30

Foyer d'éducation populaire (FEP)

Une année de travail sur tous fronts

Le Foyer d'éducation populaire qui s'était doté fin 2022 d'une structure collégiale mettant l'accent sur la participation de tous ses adhérents (80 personnes provenant de tous les villages de la commune) a pu réunir son collège élargi (28 personnes) chaque mois de l'année dans des lieux différents de notre commune. Le succès des activités en 2023 est largement dû à ce renouveau et à cette volonté d'ouvrir davantage l'association à toutes celles et ceux qui veulent développer la vie culturelle et associative sur l'ensemble de la commune du Viala-du-Tarn.

Les enfants d'abord

L'école du **cirque**, une des animations les plus anciennes du FEP, a connu une année exceptionnelle. Dès le mois de mai une quarantaine d'enfants de 11 à 15 ans s'étaient déjà inscrits spontanément pour participer au stage de cirque et à la représentation publique. Devant l'affluence des demandes de participation et l'insistance des parents, des animateurs supplémentaires dont une circassienne ont été recrutés. Ainsi avec la *compagnie Estock Fish*, un spectacle de qualité sur le thème du *Village hanté* a été produit par finalement 50 enfants sur divers sites du bourg avec une parade précédée par des musiciens des *Écho des Avens*. Et dans les rues du Viala en fête, près de 300 personnes ont regardé les enfants défiler.

Activités d'éveil pour les enfants. Charlotte Boissonnade a lancé avec le FEP des activités d'éveil sportives, culturelles et artistiques pour les enfants de 3 à 5 ans. Ces activités ont lieu tous les mercredis après-midi dans la salle du temps libre et ont débuté en septembre 2023. Tout au long des trente séances, l'objectif est de permettre aux enfants de s'éveiller, de découvrir, d'expérimenter avec leur corps et leurs sens différentes disciplines : danse contemporaine, musique, puis sport. Chaque activité est proposée par un intervenant spécialisé qui encadre un groupe de huit enfants.



La marche et les chemins, une tradition du FEP

Parlons d'abord de la pérennisation du réseau de quelques 150 km de chemins pédestres sur notre commune. C'est désormais le principal souci des équipes du FEP qui sous la houlette d'Alain Carrière et de Jean-André Waag entretiennent ce réseau avec un nombre de bénévoles fluctuant et avec une subvention de la

municipalité pour essentiellement l'achat du carburant des débroussailleurs.

L'inauguration du GR 736 (Villefort-Albi) qui date du 16 mai de cette année et dont le tronçon Vialarain est de 22 km, en majeure partie déjà entretenu par le FEP auparavant, a permis à notre commune de voir un nombre grandissant de randonneurs emprunter nos sentiers et jouir de nos paysages tellement variés. Cela a certainement donné un coup de fouet à la fréquentation de nos chemins en boucles ou en ligne droite dont certains commencent à être bien connues par les clubs de randonnée.

L'amélioration de la signalisation de plusieurs parcours et surtout la



réalisation d'une liaison directe du Viala à Coudols par Lisartel, Le Valat et Ladepeyre sont à noter. Merci aux débroussailleurs mais aussi aux agriculteurs qui ont coopéré.

La carte des chemins de randonnée du Viala du Tarn a été actualisée et rééditée par le FEP et est essentiellement en vente au Dépanneur.

Il est dans ce contexte normal de revenir sur un événement qui a marqué notre commune à l'Ascension (jeudi 18 mai), la **Transvialaraine**. Cette marche du Minier à Coudols avec petit-déjeuner au Viala, déjeuner à Saint-Étienne, goûter à Ladepeyre et dîner à Coudols, a réuni en fin de parcours 140 personnes de tous âges et de tous nos villages. Ce dîner avait été organisé avec le comité des fêtes de Coudols. Une contribution de la communauté des communes a permis au FEP d'offrir petit-déjeuner, boissons, gâteaux, et cendriers pour mégots...

Il n'y a pas de fête sans musique

Le **14 juillet**, le FEP a offert son traditionnel **feu d'artifice**, tiré depuis le Héron des Raspes, le célèbre bateau que les artificiers ont immobilisé au milieu du Tarn près de la plage du Mas de la Nauq pour les besoins du spectacle. Ce feu d'artifice était le clou d'une magnifique soirée coorganisée avec le Dépanneur et comprenant un marché nocturne, des buvettes diverses, la fanfare *L'écho des Avens*, les musiciens Vialarains des *Oldies but goldies* etc. Une fête de milieu de l'été dont ont profité entre 400 et 500 personnes sur toute la soirée.

Cette soirée a d'ailleurs ouvert un week-end (presque) festivalier, puisque le samedi nos amis de la bibliothèque avaient programmé un spectacle « Chanson française » et que le dimanche se terminait par un concert de jazz. Avec leur duo piano/saxo, Nicolas Dru et David Pautric ont distillé un jazz cool, mêlant standards et compositions. Une centaine de personnes ont pu apprécier une ambiance musicale idéale pour une fin d'après-midi d'été agréablement accompagné par les préparations culinaires du FEP.

Jazz encore. Pour la 2ème année consécutive, le stage de pratique musicale était organisé par le FEP, encadré par David Pautric, saxophoniste et coordinateur du département Jazz au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn. Programmé du 22 au 24 septembre, il a attiré une douzaine de participants locaux et venant de plus loin (Albi, Toulouse, Rodez, Séverac). Ce big band a restitué aux Vialarains les morceaux travaillés lors d'un concert de fin de stage.

Le samedi **25 novembre**, la «**Faîtes de la soupe**» a réuni des habitants du Viala qui se sont régalés à l'auberge et sur la place du village avec la soupe au melsat, le roquefort et un gâteau à la broche maison de 12 kg!

Cette année le concours de la meilleure soupe a été réintroduit avec douze soupes candidates et un jury pointilleux...

Entre la soupe, le dessert et les boissons, les quelques 150 personnes présentes n'ont pas su où donner de la tête entre se déhancher ou simplement écouter nos musiciens locaux. Une scène ouverte orchestrée par Fred Schneider a permis de réécouter des musiques de notre jeunesse, l'accordéon, des prouesses instrumentales, des jams de percussionnistes, etc. Pour ceux qui ne le savaient pas, les musiciens et musiciennes de nos villages ont un sacré talent!

Faîtes de la **Musique**, à la **Fête de la musique**, le 21 juin. Une autre soirée mémorable aux talents musicaux de Vialaraines et Vialarains et quelques surprises de taille dont le musicien portugais Miguel Agostinho sur la place du village orchestrée par Fred Schneider en collaboration avec l'Auberge du Viala.



Culture, Nature et Patrimoine (Et de la musique avant toutes choses)

Dès le **18 janvier**, le FEP a eu l'occasion de faire vivre des moments émouvants avec une association régionale étant parti à la **rencontre de migrants et de réfugiés** à la frontière avec l'Italie et à Marseille pour y distribuer des vêtements collectés au Viala et faire de la musique. L'association nous a fait part lors de cette soirée, des conditions de vie inacceptables des migrants et nous a fait l'immense plaisir de nous offrir un programme musical grâce à des musiciens de jazz, de chansons, de folklore basque et autres.

L'inauguration de l'**exposition de Geneviève Rochat** le 7 juillet à la galerie du Jardin des Enclos à Ladepeyre, fut l'occasion de faire connaissance avec l'art du papier façonné à partir de plantes et transformé en œuvres d'art. Quelques 70 personnes ont assisté à la naissance d'exemples de papiers sortant de leur bain et ont admiré - parfois acheté - les tableaux. La réception a réuni autant de monde jusqu'à une heure avancée. Il est à noter que l'exposition a ensuite été présentée dans la bibliothèque du Viala.

Une autre exposition a été inaugurée dans la même galerie à Ladepeyre. Une exposition sur la marche à pied, sous forme de tableaux de Bernadette Beauwin, peintre de grande qualité artistique. Cet événement a eu lieu dans le contexte particulier de la promenade littéaire et musicale au Jardin des Enclos le 18 août.

Le thème de cette promenade littéraire a pareillement été la *marche à pied* sous toutes ses formes avec des textes d'auteurs divers et régulièrement suivis de performances musicales. Différents lieux du Jardin des Enclos avaient été choisis pour ces présentations lues ou chantées par des artistes de notre commune. Un après-midi intense en émotions et qui a suscité un réel engouement pour une animation hors du



commun appréciée par près d'une centaine de personnes. Nombreux sont ceux qui se souviendront de la

séquence Rimbaud ou de celle de Lou Reed sur l'étang aux poissons! La promenade a été suivie d'une réception jusqu'aux petites heures.

Cette année encore le hameau de Pinet avait été choisi pour célébrer la **Journée du Patrimoine** dans la commune du Viala. **Le 16 septembre**, ensemble avec l'Office du Tourisme et l'EDF, le FEP a proposé la visite du barrage, de son usine, du château, de l'église et l'exposition sur la construction du barrage dans une cave voûtée et la chapelle de Plescamps. Tout cela grâce à la collaboration de Patrick Drioton et de la famille Maury. 200 personnes ont participé aux diverses activités y compris au jeu de pistes pour les familles mis en musique par l'animatrice Julie Duponchel.

À noter que la journée était aussi dédiée aux randonneurs qui étaient descendus à Pinet depuis le Viala, Ladepeyre, Ayssènes et Saint-Victor pour participer aux visites et pour pique-niquer ensemble.

Dans le cadre du **Festival alimenterre le 21 novembre** à l'auberge, le FEP a présenté *La révolution agricole européenne*, un documentaire de 52 minutes produit par Arte et qui questionne les avantages et les inconvénients de décennies de transformation de notre agriculture industrielle et productiviste. Le film a été précédé d'un court métrage de René-Pierre Delorme *Mobylette Kitchen* et a été suivi d'un débat.

Le FEP a de tout temps été actif dans le domaine de la **protection de la nature**. De nombreuses actions ont été proposées et d'ailleurs discutées avec la mairie. Une importante action contre les mégots est prévue incessamment ! En attendant avec une équipe du FEP, des dizaines de pneus jetés sauvagement dans la nature, ont été enlevés des sous-bois d'un ravin sur la route des Raspes.

Le Dépanneur a 4 ans !

4 ans !

Comme chaque début d'année, l'équipe du Dépanneur fête son anniversaire.

L'occasion de retracer cette encore jeune aventure, de remercier et saluer les bénévoles, les partenaires et aussi les « Dépanné.e.s » et les fournisseurs.ses, nos « partenaires » du quotidien.

4 ans. Déjà?

Quatre ans d'engagement au Dépanneur. Ça peut paraître long. Ça peut paraître court. C'est selon. Selon que l'on croit ou non au projet, que l'on priorise ou non l'intérêt général, que l'on soit fier ou non de son territoire de vie, que l'on recherche ou non un lien social.

4 ans. Encore?

L'année 2023 s'est révélée être une année paradoxale pour le Dépanneur.

Elle a commencé en janvier dans un grand enthousiasme avec son installation dans ses



nouveaux locaux achetés et remis à neuf par la mairie et loués au Dépanneur. Des locaux dont l'aménagement avait mobilisé de nombreuses et nombreux adhérent.e.s et bénévoles sous forme d'un chantier collectif.

Elle s'est poursuivie le 18 février avec une rencontre autour d'initiatives inspirantes en milieu rural qui a attiré nombre d'élu.e.s et de collectifs porteurs de projets de reprises associatives de commerces et de développement rural. Journée qui s'est terminée par une soirée inaugurale festive.

En avril, *Midi Libre* a consacré la une de toutes ses éditions au Viala-du-Tarn et au Dépanneur dans le cadre d'un dossier et d'une semaine consacré.e.s aux initiatives de développement rural.

L'autre grand événement a été fin avril l'installation, le démarrage du Fournil Alcaline et la vente du pain de notre boulanger Al au Dépanneur, un pain largement adopté par les dépanné.e.s.

Ça a été ensuite à la revue nationale *Village* de publier en juin un article de quatre pages au sujet du Dépanneur.

Et puis, la réalité nous a rattrapés, celle de l'inflation, celle de la hausse des charges (électricité, essence, prix de nombre de produits...), celle des imprévus (panne de congélateur, réparations sur le véhicule),...

Elle nous oblige à faire avec et à gérer avec plus de rigueur encore notre épicerie tout en restant fidèles aux fondamentaux du Dépanneur (priorité donnée aux productions locales, prix raisonnables, solidarité et lien social, développement rural, organisation d'événements contribuant à la vie du village, fonctionnement collectif et associatif...).

Vous êtes nombreux.ses à déclarer votre attachement au Dépanneur et témoigner de son importance dans votre vie quotidienne, confirmant ainsi l'intérêt général de son activité et le service qu'il rend à la population résidente, mais aussi de passage.

Mais si Le Dépanneur est toujours là, c'est d'abord grâce à toutes celles et ceux qui viennent y faire leurs courses. C'est donc, ce qu'il faut poursuivre et amplifier.

Mais si le Dépanneur est ouvert quotidiennement et approvisionné, c'est-parce que l'embauche d'Ovi a rendu cela possible, sachant que la création d'emplois a toujours été un des principaux objectifs du Dépanneur.

C'est aussi parce que des bénévoles se relayent tout au long de l'année pour réaliser les différentes tâches nécessaires à son bon fonctionnement.

Le village a besoin du Dépanneur. Le Dépanneur a besoin de vous :

- En adhérant car ce sont les adhérentes et adhérents qui font le socle d'une association.
- En assurant des missions bénévoles, en fonction de votre temps, de vos compétences.
- En continuant de venir vous approvisionner au Dépanneur et en invitant celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore ou qui émettent des réserves à notre égard de venir se dépanner et ainsi d'en assurer la pérennité.

Alors, vous adhérent.e.s, bénévoles, dépanné.e.s. Rejoignez l'équipe du Dépanneur, sa résolution de continuer sera alors encore plus forte face aux difficultés rencontrées.

Enfin pour démarrer cette cinquième année, c'est l'occasion de souhaiter à toutes et tous, une excellente année 2024!

Association de la pétanque

La motivation de Hugo a convaincu ses grands-parents Jacqueline et Roland Maury et a permis de relancer la journée dédiée aux boules carrées.

Le samedi 19 août nous nous sommes retrouvés à Pinet pour une journée conviviale et comme ces dernières années les parties se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse malgré une forte chaleur.

Le repas préparé avec délicatesse par notre chef cuisinier Gerard ainsi que pizzas et tartes cuites dans le four à pain ont ravis les papilles des nombreux convives.

Nos amis pétanqueurs ont en projet la création d'un terrain de pétanque couvert ce qui permettra de pouvoir pratiquer la pétanque malgré les intempéries. Ce projet devrait se concrétiser dans les premiers jours de janvier. Nous en reparlerons dans un prochain compte rendu

Association de la chasse

Chasse Automne Hiver

La saison de chasse se déroule comme ces dernières années dans une ambiance conviviale et permet de se retrouver tous les week-ends afin de pratiquer un loisir qui demeure une tradition dans nos campagnes.

Les prélèvements permettent de diminuer les dégâts aux cultures et d'éviter une surpopulation de sangliers. Les chasseurs de petits gibiers ont pour la plupart rangé leur fusil.

Nous tenons également à remercier les propriétaires terriens qui nous autorisent à chasser sur leurs terres

Association de la pêche

Comme chaque année, l'Association des Petits Pêcheurs de la Muse et des Raspes a organisé différents stages durant l'année 2023. Le stage pendant les vacances de Pâques a réuni une vingtaine de petits pêcheurs sur la thématique de la pêche à la truite aux appâts naturels.

Le stage multi-pêche du mois d'août a réuni 36 enfants et a retrouvé son fameux "LANTA Pêche" sur les berges de Pareloup avec une multitude d'animations autour des différentes techniques de pêche et un concours de pêche Parents-Enfants organisé au Mas de la Nauq.



Pour les plus courageux, le stage Carnassiers - Silure s'est déroulé pendant les vacances de Toussaint avec la participation de 24 enfants.

Ces stages sont accessibles aux jeunes dès 8 ans ayant une carte de pêche.

La traditionnelle journée Pêche - Randonnée - Daube de sangliers a également été organisée le 11 novembre 2023 avec environ 60 personnes ayant participé. Pour l'année 2024, l'association devrait reconduire le même programme, et tient à remercier tous les bénévoles sans qui ces stages ne pourraient être organisés.





Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Symphorien (ASES),

L'année 2023 nous a donné un nouveau président, Didier SALACROUP, qui a pris la suite de Lili BOUSQUET présidente depuis la création de l'association en 2012.

Nous avons participé cette année encore aux Journées du Patrimoine et effectué notre sortie réservée aux adhérents, et proposé un concert dans l'église du Viala.

Concert du 2 septembre

L'ensemble vocal En Aparté a conquis un public venu très nombreux pour se régaler d'un programme présentant des pièces connues du répertoire classique, comme La Nuit de Rameau, moins connues comme l'étourdissant Exultate Jubilate de Mozart, ainsi œuvres d'artistes que des contemporains. La maîtrise des chanteurs (et de la cheffe) de ce chœur mixte est remarquable et nous



les remercions vivement de leur soutien. Merci aussi à la générosité du public lors du passage du chapeau, ce qui nous permettra d'avancer un peu dans les travaux prévus pour 2024.

Journées du Patrimoine

82 personnes sont venues visiter l'église durant le week-end, venant pour la plupart du Sud-Aveyron, dont 2 désirant créer une association comme la nôtre pour leur église. Tous se sont montrés intéressés et surpris de trouver un monument aussi bien décoré et original par ses motifs.

Chaque année nous amène de nouveaux visiteurs, ce dont nous nous félicitons! Les bénévoles de l'association se font toujours un plaisir de faire connaître l'église de Saint-Symphorien.

Sortie annuelle des adhérents à Cordes-sur-Ciel

Le 27 septembre 2023, un groupe de fidèles adhérents de l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Symphorien a participé à la sortie annuelle du début de l'automne qui clôt traditionnellement nos activités de l'année.

Le choix du lieu à visiter s'est porté cette année sur Cordes, site médiéval remarquable de nos voisins tarnais. La matinée a débuté, après la montée avec le petit train touristique, par une visite guidée de la vieille ville, de ses remparts, de ses maisons gothiques et de l'église Saint-Michel richement décorée. Après un bon repas dans un restaurant de la cité, le groupe a pu effectuer une visite libre du musée des arts du sucre avec dégustation des fameux croquants de Cordes.

Merci aux participants d'avoir contribué par leur présence à la réussite de cette journée conviviale et enrichissante.

Nous vous souhaitons une excellente année 2024 et vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale début mars!

Association des 7 Clochers

L'année 2023 nous a réunis autour de plusieurs manifestations et activités, belote, repas, brasucade, balade en péniche sur le canal du midi, loto de fin d'année. Nous avons essayé de répondre à vos attentes après plusieurs années de mise en sommeil de l'association. Bien entendu nous restons à votre écoute, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions qui feront l'objet du meilleur examen de la part du bureau.

D'ores et déjà le programme des festivités 2024 se dessine, galette des rois en janvier, spectacle animé par la troupe des « Grandes Gigues » en mars suivi d'un apéritif dinatoire, en avril repas annuel avec la tenue de l'AG, sans oublier la programmation en cours de réflexion d'une sortie avant l'été.

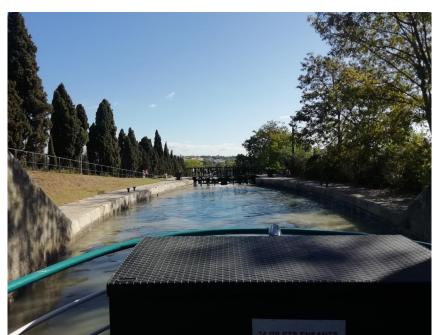
Nous vous tiendrons informés de tous ces rendez-vous et nous vous préciserons le programme du 2^{ème} semestre au cours du repas annuel.

Le bureau vous remercie toutes et tous de l'accueil que vous avez réservé à ces moments de convivialité et fera tout son possible pour que cette dynamique s'inscrive dans la durée.

Nous vous rappelons notre 1^{er} rendez-vous, le 20 janvier à 15h00 à la Maison du Temps Libre pour tirer les rois.

En ce début d'année le bureau vous souhaite à toutes et à tous ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.





Sortie, canal du midi, écluses Fonseranes, Béziers